

# Côte-des-Neiges &NDG

Actualités / Communauté

06/10/2014 Mise à jour : 12 novembre 2014 | 15:51

## Hippodrome: le maire veut rassurer les groupes communautaires



Par Laurence Houde-Roy  
Métro

Courriel

Tweeter 0

g+1 0

Submit

Recommend 0



L'ancien Hippodrome de Montréal

Yves Provencher/Métro

Le maire de Montréal, Denis Coderre, a assuré lundi que le dossier du site de l'ancien Hippodrome reste toujours une priorité pour lui.

Alors que plusieurs groupes communautaires du secteur Côte-des-Neiges l'ont interpellé sur le sujet lundi matin, M. Coderre certifie que la signature l'entente avec le gouvernement du Québec afin qu'il cède le site de l'ancien Hippodrome de Montréal à la Ville devrait être faite incessamment.

«Je rencontre plusieurs ministres depuis quelques semaines et un des dossiers, c'est la question de l'hippodrome. Ça prend toujours plus de temps pour la signature du contrat, on parle d'une transaction de plusieurs millions de dollars», a indiqué le maire lundi après-midi.

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Côte-des-Neiges, qui regroupe 50 groupes communautaires, se sont dit choqués d'apprendre la semaine dernière que cette entente faite entre Québec et la Ville de Montréal en 2012 n'a toujours pas été signée.

Le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand, dénonçait alors qu'il soit impossible de trouver dans les documents de la Ville un engagement à développer le site avec une vocation résidentielle, tel qu'il avait été convenu en 2012, avec un partage des profits entre Montréal et la province. Il s'inquiète que des portions importantes du site aient une vocation commerciale ou même industrielle, comme des services municipaux lui ont laissé entendre.

«Une vocation autre que résidentielle pour ce terrain serait totalement inacceptable compte tenu des besoins du quartier», a assuré Sheetal Pathak, organisatrice communautaire à la CDC de Côté-des-Neiges.

Elle soutient que le développement du terrain de l'ancien hippodrome avec un objectif de 500 à 800 logements, dont 2500 logements

Une solution que le développement du terrain de l'ancien hippodrome avec un objectif de 5000 à 6000 logements, dont 2500 logements sociaux selon leurs souhaits, est plus que nécessaire en raison des statistiques du quartier.

«À Côté-des-Neiges, il y a 4245 ménages locataires qui paient plus que 80% de leur revenu pour se loger. Il y a une pénurie de logements sociaux dans le quartier et très peu de terrains disponibles pour en construire actuellement», ajoute Mme Pathak.

Questionné sur le sujet, le maire Denis Coderre assure que «la question de la mixité sociale [va faire partie de l'entente], c'est toujours la même chose», ajoutant qu'il rencontre Martin Coiteux, président du Conseil du trésor, dans les prochains jours.

La Ville de Montréal a confirmé la semaine dernière que l'acte de vente n'a pas été signé par le gouvernement du Québec. «La Ville est présentement en discussion avec le gouvernement afin de trouver la procédure la plus simple pour que les deux parties puissent rencontrer leurs obligations respectives tout en maintenant les objectifs de développement du site», avait indiqué à Métro le porte-parole de la Ville, François Goneau, dans un échange de courriels. Ce dernier a précisé que des détails doivent être précisés en ce qui concerne «les procédures règlementaires, légales et techniques».

Le développement du site de l'Hippodrome de Montréal doit avoir lieu de 2017 à 2025, selon les plans de la Ville. Celle-ci n'a pas confirmé si une réflexion est en cours sur les différentes vocations du site.

«On aimerait savoir que le tout est maintenu, qu'on garde le même échéancier, mais on serait vraiment rassurés de le savoir de la part de Denis Coderre et du comité exécutif de façon très claire. On veut être certains que l'entente telle que négociée soit maintenue et qu'on garde la vocation résidentielle», a réagi Jennifer Auchinleck, organisatrice communautaire.

La CDC souhaite également qu'une consultation publique soit organisée par l'Office de consultation publique de Montréal sur le développement du projet et que le conseil d'arrondissement de Côté-des-Neiges prenne position en faveur d'une vocation résidentielle.

L'arrondissement de Côte-des-neiges a indiqué que le maire de l'arrondissement, Russell Copeman, n'était pas disponible pour répondre aux questions de Métro.

## Aussi dans Actualités :

					
Magda Popeanu ne portera pas plainte contre Jeremy	CDN-NDG: 430 arbres publics seront abattus	Le maire de Côte Saint-Luc candidat du PLC en 2015	Consultation sur la fin de la livraison du courrier	Marguerite-Bourgeoys avalerait une bonne partie de	Un chantier qui s'étend sur le boulevard Décarie

## Partager :

[Recommander](#) 0 [Twitter](#) 0 [Submit](#)

0 Commentaires

Journal Métro

[S'identifier](#)

Les plus récents

[Partager](#) [Ajouter aux favoris](#)

 Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

[S'abonner](#) [Ajoutez Disqus à votre site web!](#) [Vie Privée](#)

DISQUS





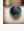


### À propos

- [À propos de Métro](#)
- [Contactez-nous](#)
- [Annoncez avec nous](#)
- [Applications mobiles Métro](#)
- [Archives Métro Montréal](#)
- [Archives Métro international](#)
- [L'environnement chez Métro](#)

### Extra

- [Métro Montréal](#)
- [Métro Calgary](#)
- [Metro Edmonton](#)
- [Metro Halifax](#)
- [Metro London](#)
- [Metro Ottawa](#)
- [Metro Regina](#)
- [Metro Saskatoon](#)
- [Metro Toronto](#)
- [Metro Vancouver](#)
- [Metro Winnipeg](#)

### Connexion

-  [Facebook](#)
-  [Twitter](#)
-  [Instagram](#)
-  [Google+](#)
-  [LinkedIn](#)

### Conditions

- [Directives concernant les commentaires](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [Politique de protection de la confidentialité](#)